

ÉTÉ 2025 • N° 72

Histoires vraies



3 LE FOYER CHALETS
FAIT LE MUR

6 L'ESSENTIEL
2024

7 L'ANNÉE
EN CHIFFRES

10 CAP SUR L'ÉCOSSE
AVEC LE BELEM

TÉMOIGNAGE

**La force du courage
et des rêves**



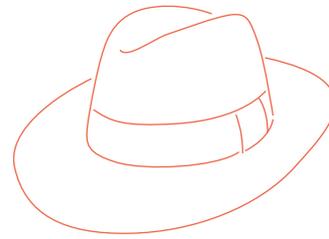
www.fondation-ajd.com



Fondation **AJD**
Maurice Gounon



Édito



Chères amies, chers amis,

Dans ce numéro d'*Histoires Vraies*, vous découvrirez les histoires fortes de ces derniers mois. Vous ferez ainsi connaissance avec les jeunes du Foyer Chalets qui embellissent leur lieu de vie puis avec les jeunes qui embarquent à bord du Belem grâce à la *Fondation Caisse d'Epargne Rhône Alpes* et enfin le témoignage bouleversant de Mamadie, 17 ans, qui souhaite poser à l'écrit son parcours et sa trajectoire de vie.



Armand Rosenberg

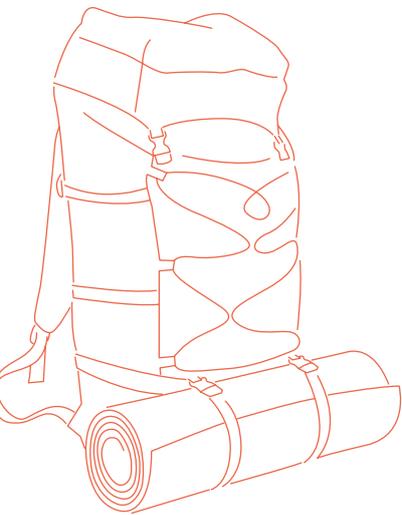
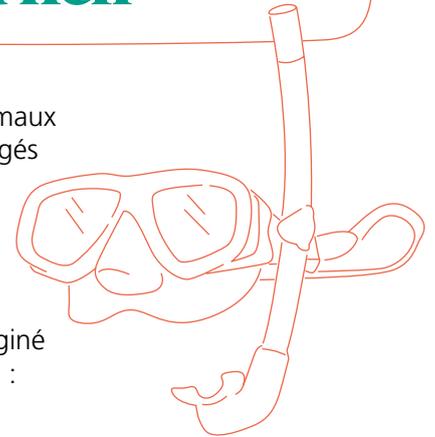
Président du Directoire
& Directeur Général
de la Fondation
AJD Maurice Gounon

Et comme chaque année à cette période, c'est l'heure du bilan. Un extrait des chiffres essentiels de l'année 2024 est intégré à ce numéro. Nous avons accompagné plus de 6 800 jeunes et familles l'an passé : ce chiffre en hausse reflète une précarité croissante, confirmée par le rapport de la Cour des comptes sur la jeunesse en 2025. Mais il reflète aussi la force de notre engagement commun. Grâce à la mobilisation des équipes, à l'écoute de nos partenaires et à votre générosité, nous avons ouvert de nouveaux lieux de vie, offert des vacances à de nouveaux enfants, accueilli les plus vulnérables avec leurs animaux et soutenu des jeunes qui, à leur tour, se sont engagés pour les autres.

En 2024, la fin du dispositif RSA itinérant a mis à l'épreuve les actions de proximité dans le Rhône. Malgré tout, nos équipes sont restées présentes aux côtés des personnes accompagnées et ont imaginé de nouvelles façons d'agir pour préserver l'essentiel : le maintien du lien.

Merci de rester à nos côtés, pour que personne ne soit laissé au bord du chemin. C'est dans ces périodes d'incertitude que votre soutien devient une arme puissante contre la précarité. Je suis heureux de constater qu'une fois encore, vous avez été au rendez-vous !

66 Préserver l'essentiel : le maintien du lien



HISTOIRES VRAIES

La revue Histoires Vraies paraît depuis 1970. Chaque trimestre, 12 500 exemplaires sont adressés à nos abonnés.

Périodique trimestriel gratuit envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire-et-Cuire

Tél. 04 78 08 23 83

siege@fondation-ajd.com

CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : Juillet 2025

Directeur de la publication :
Armand Rosenberg

Rédaction et coordination :
Pierre-Emmanuel Robert

CPP 57762 - ISSN 0152 0775

Photos : AJD, DR, Laurence Danière,
Adobe Stock, Freepik,
Instagram @troismatsbelem

Réalisation : Résonance Publique

Imprimerie : Imprimerie ICA

Tirage : 12 500 exemplaires

Imprimeur certifié Imprim'vert, les papiers utilisés viennent de forêts gérées durablement, et les encres utilisées sont des encres végétales.



LE TRI
+ FACILE





Déjeuner d'équipe dans la nouvelle Maison des AJD

1. **La Maison des AJD, l'accueil incarné**

Après un an de travaux, le siège social de la Fondation a rouvert ses portes sous l'appellation "Maison des AJD". Ce lieu de travail incarne une de nos valeurs fondamentales : l'accueil. C'est le cœur de notre métier et c'est ce que nous souhaitons transmettre à chaque personne qui franchit notre porte. Collaborateurs, jeunes, partenaires, donateurs, curieux... Cette maison est ouverte à tous. À bientôt !



3. **Juin vert avec le BUSS AJD**

Le BUSS (Bus d'Utilité Sociale & Sanitaire), notre équipe mobile santé précarité, sillonne le Rhône à la rencontre des plus isolés. Infirmière, éducatrice spécialisée et psychologue vont ensemble au-devant des publics vulnérables. À l'occasion du mois de sensibilisation au dépistage du cancer de l'utérus, le "juin vert", l'équipe du BUSS a participé à l'organisation de trois événements. Au programme : café santé, quiz, échanges...

Merci aux partenaires et collectivités mobilisés !

4 actus

2. **Fondation AJD : quel horizon à 2028 ?**

Depuis le début de l'année, la direction générale, les équipes éducatives et les services supports ont contribué à la construction du nouveau Projet Stratégique de la Fondation. Ce projet pose les bases de qui nous sommes, resserre notre engagement auprès des jeunes et trace notre feuille de route jusqu'en 2028. Une fois présenté, le travail se poursuivra : chaque établissement pourra s'en saisir pour construire son propre plan d'actions pour faire vivre ce projet de manière concrète.

Il est en cours de finalisation et nous avons hâte de le partager avec vous dans une prochaine édition d'Histoires Vraies ou même en personne ! Affaire à suivre...



4. **Le foyer Chalets fait le mur !**

En avril 2025, les 12 jeunes du foyer Chalets ont peint une fresque sur le mur d'enceinte de leur établissement, accompagnés par l'association *Tchouk'Art* à Grenoble. De la conception aux derniers coups de pinceau et de bombe, chacun a pu exprimer une part de lui-même. Ce projet artistique a renforcé leur sentiment d'appartenance et resserré les liens entre eux et avec les équipes éducatives. Le foyer devient plus que jamais un lieu d'accueil, un véritable « chez-soi ».

Merci à *Tchouk'Art* pour son accompagnement précieux !



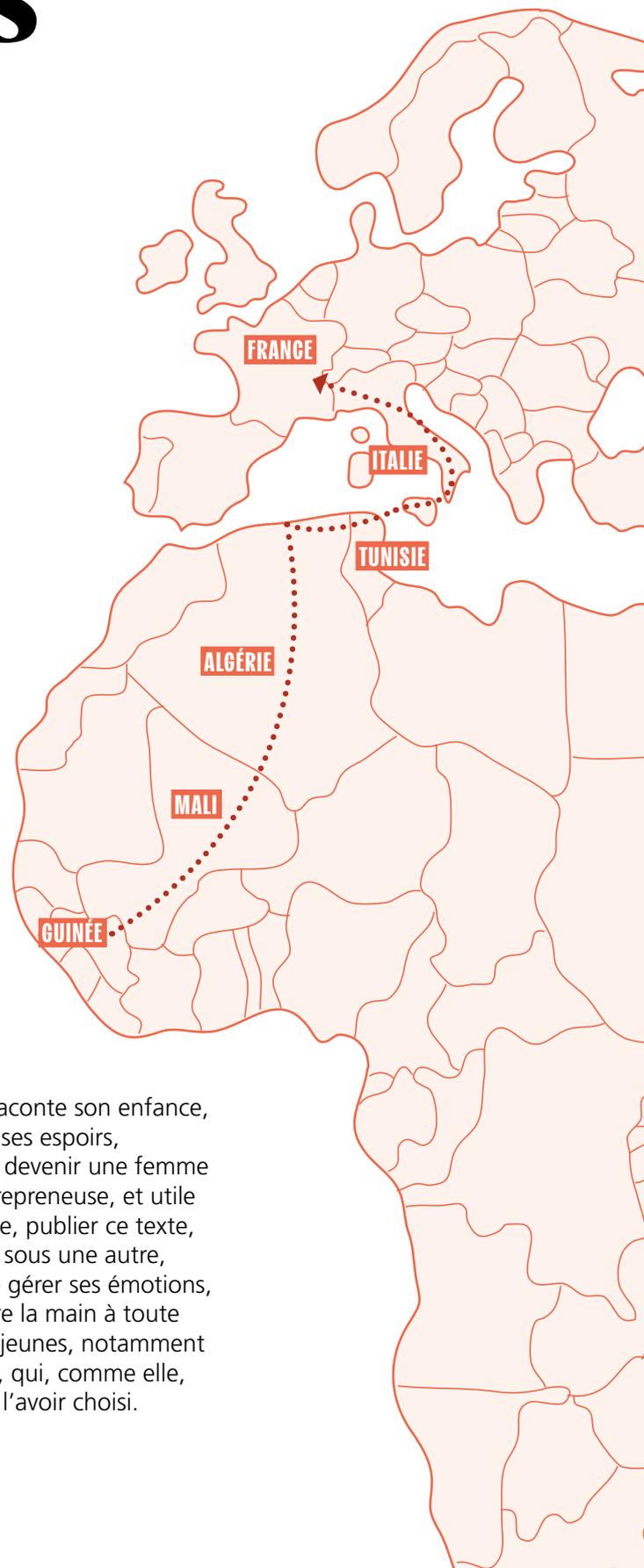
La force du courage et des rêves

Il est toujours intéressant de mettre en lumière les actions des établissements et des AJD en général. Mais tout ce que nous faisons, chacune de nos actions, est destiné aux jeunes que nous accompagnons au quotidien. C'est pourquoi les « Histoires Vraies » sont si importantes pour les comprendre et pour mieux les accompagner. Nous vous proposons de découvrir l'histoire d'une jeune femme résiliente et courageuse. Mamadie a 17 ans. Aujourd'hui, elle est placée à Pomme d'Api, dans le service des Villas. Elle vit dans un appartement éducatif à Lyon, en quasi-autonomie, suit une formation en alternance dans le commerce, et trace sa route avec détermination. Derrière cette jeune pleine de vie, se cachent de vraies blessures, un parcours migratoire qu'elle n'a pas choisi, mais qu'elle a suivi, pour ne pas être séparée de son grand frère.

Née en Guinée, Mamadie a quitté son pays en suivant ce frère qu'elle aimait tant, traversant l'Afrique et la Méditerranée, portée par l'espoir d'un avenir meilleur. Ce voyage, semé d'épreuves et de pertes, a marqué son corps et son cœur, mais il a aussi révélé une résilience profonde.

Aujourd'hui, Mamadie a pris la plume pour écrire *La force du courage et des rêves*, un récit personnel

et puissant. Elle y raconte son enfance, son déracinement, ses espoirs, et son ambition de devenir une femme indépendante, entrepreneuse, et utile aux autres. Pour elle, publier ce texte, sous une forme ou sous une autre, est une manière de gérer ses émotions, mais aussi de tendre la main à toute une génération de jeunes, notamment nouveaux arrivants, qui, comme elle, ont vécu l'exil sans l'avoir choisi.



Extraits de son récit

Pomme d'Api

L'établissement Pomme d'Api accueille des jeunes de 16 à 21 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le cadre d'un accompagnement éducatif avec hébergement. Pomme d'Api propose, à travers ses 4 services, un éventail de solutions adaptées aux problématiques des jeunes (errance, insertion et scolarité, violence, etc.) et à leur degré d'autonomie. Le service des Villas où Mamadie est accueillie, propose un accueil en tout petit collectif (3 villas de 4 jeunes en colocation) et des appartements éducatifs.

Les Villas

19
places

71 %
sont des
jeunes filles



Portrait de Mamadie par Emma,
également résidente des Villas

Je me suis levée un matin avec cette certitude : je ne vivrai pas une vie qui n'est pas la mienne. Je ne serai pas une femme effacée, une voix étouffée, un rêve abandonné dans un coin de mémoire. Je suis née avec une lumière. Je suis née pour marcher dans mes promesses. J'ai connu les nuits blanches, les doutes, les jugements, les sacrifices qu'on cache sous le sourire. Mais jamais je n'ai posé mes rêves, jamais je ne les ai déposés pour faire plaisir au monde.

Être une femme forte et indépendante dans le monde d'aujourd'hui, ce n'est pas seulement une question de statut ou de réussite. C'est apprendre à se connaître, à accepter ses faiblesses et à les transformer en force. J'ai compris que notre valeur ne dépend pas de l'avis des autres, mais de la façon dont on se relève après chaque chute. Chacune de nous peut tracer sa route, même quand tout semble incertain. Nous avons le droit de rêver grand et de croire en notre avenir.

Vous souhaitez en lire plus ?

Mamadie souhaite aujourd'hui publier *La force du courage et des rêves* pour partager son parcours et inspirer d'autres jeunes arrivés en France sans l'avoir choisi.

Vous êtes éditeur et souhaitez lire l'intégralité de son manuscrit ? Contactez le service communication de la Fondation AJD :

..... siege@fondation-ajd.com
..... 04 78 08 23 83

L'essentiel 2024

Le modèle socio-économique de la Fondation AJD

Organisme à but non lucratif, la Fondation gère l'ensemble des ressources qui lui sont allouées en responsabilité et en toute transparence.

Son budget annuel est constitué principalement de :

- **Fonds propres** : fonds issus de la générosité du public tels que dons, legs, donations et fonds liés aux revenus (loyers, cession d'actifs, activités commerciales des établissements). Les fonds propres permettent d'assurer le fonctionnement de la Fondation (pour

partie, le siège et les fonctions supports) mais aussi de soutenir les actions sociales moins bien subventionnées comme le service AJD Vacances, le service AIDE ou encore la Brocante Solidaire. Une petite part des fonds propres est allouée à la communication de la Fondation et à l'appel à la générosité du public.

- **Fonds publics** : subventions, dotations et prix de journée, qui lui sont accordés par la Métropole de Lyon, les Communes, les Départements et l'État. Ces financements publics sont intégralement alloués aux missions sociales de la Fondation, ainsi qu'au fonctionnement des établissements qui les mettent en œuvre.

Les points clés du bilan

ACTIF	Au 31/12/24	Au 31/12/23	PASSIF	Au 31/12/24	Au 31/12/23
Actif immobilisé net	15 655 k€	15 642 k€	Fonds propres	17 299 k€	16 842 k€
Créances diverses	6 566 k€	4 278 k€	Fonds dédiés & provisions	1 763 k€	1 673 k€
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	4 167 k€	5 686 k€	Dettes diverses	7 326 k€	7 091 k€
Total	26 338 k€	25 606 k€	Total	26 338 k€	25 606 k€

La Fondation présente, pour l'année 2024, un excédent de 568 531 €. Le bilan au 31 décembre 2024 laisse apparaître une baisse de la trésorerie conséquente principalement liée à l'augmentation des créances financeurs à la suite de retards de paiement, dont une

partie importante a été régularisée au mois de janvier 2025. En 2024, on note une augmentation des fonds propres liée au résultat positif de l'exercice. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport financier de l'année 2024, disponible sur le site internet

de la Fondation (<https://www.fondation-ajd.com/gouvernance-et-financement>) ou obtenu sur simple demande. La Fondation AJD Maurice Gounon est reconnue d'utilité publique. Ses comptes sont publiés et certifiés par un commissaire aux comptes.

Politique de réserves

Les Fonds propres de la Fondation sont constitués d'une dotation non consommable apportée par les fondateurs et de réserves qui constituent un matelas financier minimum permettant d'absorber les aléas de la conjoncture. Cette réserve est conforme aux prescriptions des financeurs publics.

Don en Confiance

La Fondation AJD Maurice Gounon est labellisée *Don en Confiance* depuis 2017.

Le Don en Confiance est un organisme à but non lucratif qui exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public et de l'utilisation de ces dons.



L'année en chiffres



6 847

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

par la Fondation AJD (+ 4,6 %)

Plateforme Mineurs non accompagnés (MNA)

557

MNA ET JEUNES TRAVAILLEURS

accueillis (-10 %)

→ dont **283** MNA hébergés par le LAMNA (Lieu d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés)

AJD Vacances

950

ENFANTS ET PARENTS

sont partis en séjour avec AJD Vacances

→ dont **655** enfants et **295** parents

Prévention spécialisée

1 269

JEUNES

suis par les équipes de Prévention Spécialisée

→ dont **115** jeunes suivis par AJD Cycles

Plateforme Enfance & familles

286

MINEURS ET JEUNES MAJEURS

pris en charge au titre de la protection de l'enfance (ASE & PJJ)

→ dont **213** mineurs (8 à 17 ans) et **73** jeunes majeurs (18 à 21 ans)

Territoire AJD Creuse

34

MINEURS ET JEUNES MAJEURS

accompagnés dans la MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) de Bosgenet

→ dont **33** mineurs et **1** jeune majeur

351

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

hébergés et accompagnés par l'établissement Origamie

Plateforme Adultes & insertion

2 553

JEUNES ACCOMPAGNÉS

par le Pôle Orée AJD, dont :

→ **2075** jeunes reçus à l'accueil de jour de la rue d'Auvergne

→ **345** adultes et **7** enfants hébergés par le service Urgence du Pôle Orée

→ **126** personnes hébergées en insertion dans les CHRIS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) du Pôle Orée

17

JEUNES HÉBERGÉS À LA FRICHE DU LOUP SOLIDAIRE

606

PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LE SERVICE AIDE

(Accompagnement Individuel des Demandeurs d'Emploi)

→ dont **441** personnes avec AIDE Métropole et **165** personnes avec le service RSA Itinérant



53

SALARIÉS

en parcours d'insertion professionnelle avec AJD Mirly

171

PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR L'EMSP DU BUSS

(Équipe Mobile Santé Précarité)

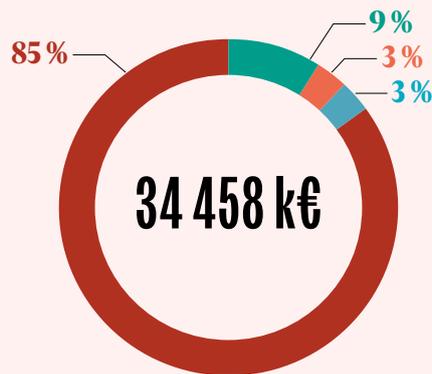
Les ressources de la Fondation et ses emplois

Les ressources de la Fondation

En 2024, la totalité des produits était de **34 458 k€**, dont :

- **Fonds publics : 29 244 k€** (subventions, dotations et prix de journée versés à nos établissements et services.)
- **Fonds collectés issus de la générosité : 1 206 k€** (dons, legs et donations), soit **3,55 %** des ressources globales de la Fondation

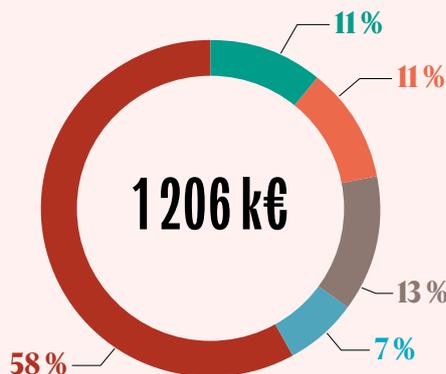
Ressources globales de la Fondation



- Subventions et autres concours publics
- Produits non-liés à la générosité du public*
- Générosité du public
- Reprise sur provision & utilisation de fonds dédiés antérieurs

* Transfert de charges d'exploitation, recettes d'exploitation, remboursements et autres produits.

Ressources issues de la générosité par typologie



- Dons financiers
- Dons en nature (brocantes)
- Mécénat
- Legs et autres libéralités
- Autres ressources

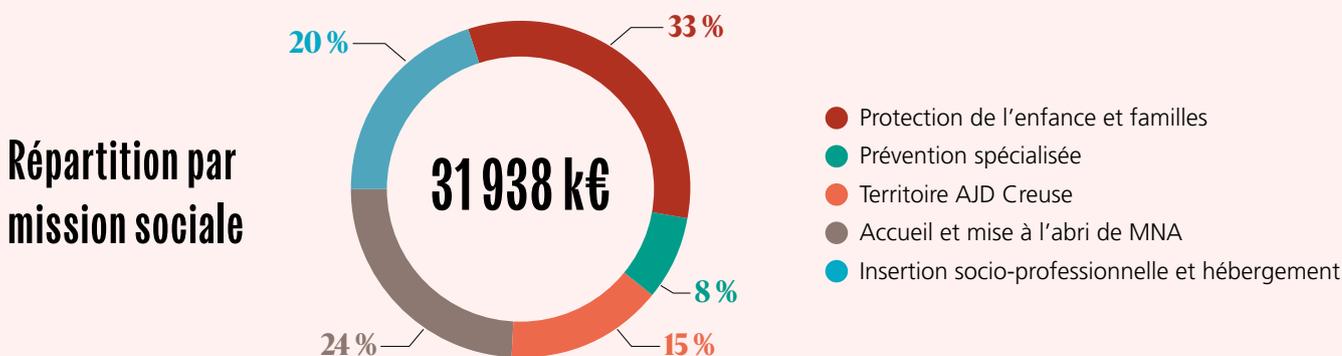
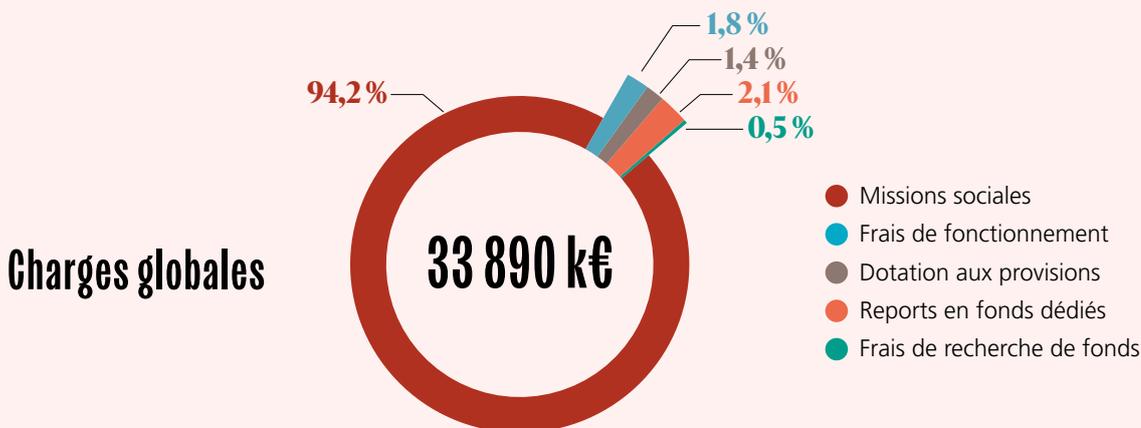
Les ressources issues de la générosité du public à la Fondation ont augmenté d'environ **545 k€** par rapport à 2023 grâce aux legs. Néanmoins il est important de noter que le montant des dons financiers a, pour sa part, baissé en 2024 de près de 10 %.

214 bénévoles ont contribué à faire fonctionner la Brocante Solidaire de la Fondation en 2024. Ce temps passé est valorisé à **237,2 k€** (calculé en jours/personne).

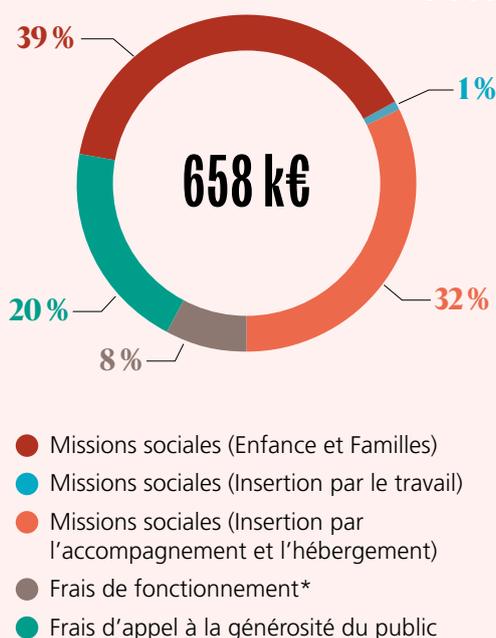
L'utilisation des ressources

94,2 % des charges globales, soit 31 938 k€ sont affectées aux missions de la Fondation : protection de l'enfance, accueil de Mineurs

Non Accompagnés, accompagnement social, logement/hébergement, insertion sociale et professionnelle, prévention.



Focus sur l'utilisation des ressources liées à la générosité du public



Il est important de noter un report en fonds dédiés de 542 k€, constaté dans l'attente de l'encaissement de legs. Sur les prochains exercices, dès l'encaissement effectif de ces legs, les fonds seront réinjectés dans le résultat de la générosité du public. Cela explique pourquoi le montant des dons utilisés est inférieur aux dons reçus en 2024. L'utilisation des ressources liées à la générosité du public se décompose donc ainsi :

$$\begin{array}{c}
 \text{658 k€} \\
 \uparrow \\
 \text{Utilisation} \\
 \text{des ressources issues} \\
 \text{de la générosité} \\
 \text{du public}
 \end{array}
 =
 \begin{array}{c}
 \text{1206 k€} \\
 \uparrow \\
 \text{Totalité} \\
 \text{des ressources issues} \\
 \text{de la générosité} \\
 \text{du public}
 \end{array}
 -
 \begin{array}{c}
 \text{542 k€ - 6 k€} \\
 \uparrow \\
 \text{Reports en fonds} \\
 \text{dédiés et excédents}
 \end{array}$$

* Les frais de fonctionnement représentent une partie des frais de siège social de la Fondation et les charges de fonctionnement de la Brocante Solidaire.

Les AJD en action

Le Territoire AJD Creuse en mouvement pour les jeunes

Pour mieux répondre aux besoins des jeunes, le Territoire AJD Creuse souhaite adapter et diversifier ses actions. À Bosgenet, l'équipe accompagne déjà des jeunes de plus de 16 ans vers l'autonomie et envisage de créer une petite unité dès 15 ans pour mieux les préparer à la vie adulte. Cet accueil intermédiaire entre le collectif et l'appartement éducatif serait un tremplin vers l'autonomie.

Face au manque de places pour les jeunes majeurs, une réflexion est également en cours pour rapprocher le FJT d'Aubusson et le territoire AJD Creuse afin d'offrir des solutions d'hébergement adaptées.

Enfin, le besoin d'accompagnement éducatif renforcé à domicile reste fort sur le territoire. La Fondation souhaiterait y répondre dès que les conditions le permettront.

Vous pouvez soutenir ces initiatives creusoises en faisant un don sur www.fondation-ajd.com.

Une tombola solidaire pour AJD Cycles

En avril, la brocante solidaire de la Fondation AJD a organisé une tombola qui a permis de récolter plus de 600 € au profit de AJD Cycles. Cet établissement lutte contre le décrochage scolaire dans les quartiers prioritaires en redonnant confiance aux jeunes grâce à la réparation de vélos. Le grand gagnant, un client fidèle de AJD Cycles, est reparti avec un vélo électrique, symbole de mobilité douce et de solidarité.

Merci à tous les participants ! Vous pouvez continuer à soutenir AJD Cycles en donnant vos vieux vélos ou en faisant le faisant réparer sur place.

AJD Cycles
95 route de Strasbourg
69300 Caluire
04 37 47 85 55
cycles@fondation-ajd.com
fondation-ajd.com/ajd-cycles



Grâce à vous, personne n'est laissé sur le bord du chemin

À vous, lecteurs d'*Histoires Vraies*, donateurs, bénévoles, partenaires et mécènes, un immense merci. Votre engagement est une pierre angulaire de nos actions, permettant chaque jour d'accompagner ceux qui en ont le plus besoin. Grâce à votre soutien indéfectible, 2025 s'annonce sous les meilleurs auspices, avec encore plus de projets porteurs d'espoir et de solidarité.

Au nom de toutes les personnes aidées, nous vous exprimons notre profonde gratitude.



Cap sur l'Écosse avec le Belem !

Grâce au soutien de la *Fondation Caisse d'Épargne Rhône Alpes*, quatre jeunes accueillis par la Fondation AJD ont embarqué pour une aventure inoubliable : dix jours à bord du Belem, le mythique trois-mâts français, dans le cadre de la *Tall Ships Race*. De Dunkerque à Aberdeen, ils vivront la vie d'équipage, se relayeront jour et nuit, et donneront le meilleur d'eux-mêmes pour tenter d'offrir la victoire à la France. Une aventure humaine et collective à suivre sur nos réseaux sociaux !

Je fais un don à la Fondation AJD

Je choisis une cause juste et solidaire



Pour faire un don en ligne

Rendez-vous sur notre site
www.fondation-ajd.com
et cliquez sur [Faire un don](#)

Bon à savoir : Les particuliers et les entreprises, peuvent faire un **don en numéraire, nature** (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets...), **valeurs mobilières, prestation de service.**

Exceptionnellement ce don pourra être utilisé par la Fondation AJD pour soutenir une autre association lyonnaise ayant le même objet.

Besoin d'aide ? | 04 78 08 23 83



Vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu (IR)

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75 % des versements effectués, dans la limite de 1 000 € en 2025. Pour la part des dons comprise entre 1 000 € et 20 % de votre revenu imposable, la réduction est de 66 %, et vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

Vous êtes une entreprise assujéti à l'impôt sur les sociétés (IS)

Dans le cadre du mécénat d'entreprises vous pouvez déduire de votre impôt 60 % du montant de votre don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxe.

Vous êtes concerné par l'IFI

Selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD (reconnue d'utilité publique) offrent les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF. Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75 % du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000 € (soit un don de 66 667 €).



Bulletin de solidarité

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon :

Je souhaite faire un don mensuel (*Merci de joindre votre RIB à l'envoi afin que nous puissions programmer le prélèvement*)

Je fais un don ponctuel : 50 € 75 € 100 € 400 €

Après réduction d'impôt : 12,50 € 18,75 € 25 € 100 €

NOM, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone :

Signature :



Chèque à l'ordre de : Fondation AJD

Coupon et chèque à envoyer à : Fondation AJD Maurice Gounon - 3 montée du Petit Versailles - 69300 Caluire-et-Cuire

Politique de protection des données personnelles :

Conformément à la réglementation RGPD applicable au sein de l'Union européenne, la Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données et aux exigences de la CNIL. Notre Délégué à la Protection des Données (DPO) a été nommé. Les données personnelles recueillies sur le « formulaire don » du site internet de la Fondation et dans le « bulletin de solidarité » d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole

de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue Histoires Vraies et au traitement des dons. Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté. Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire-et-Cuire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83.



Aidez-nous à rendre les vacances accessibles à tous.

Faites un don à la Fondation AJD

www.fondation-ajd.com

MÉTROPOLE
GRAND LYON



vacances
apprenantes

VACANCES
OUVERTES



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

AJD Vacances